

Bailleul Sire Berthoult



PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/5000

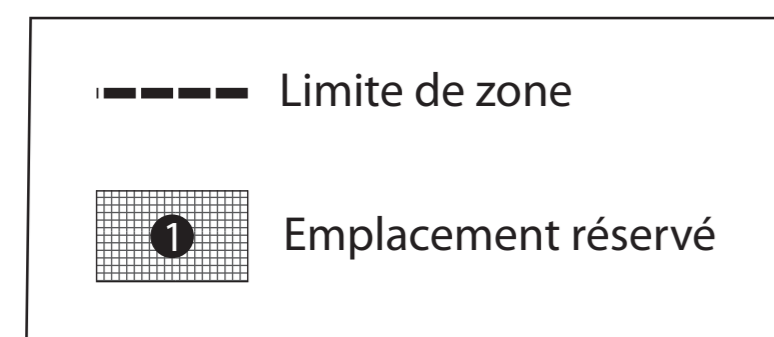
ÉTUDES ET CARTOGRAPHIE

Approuvé le :
17 Décembre 2004

Modifié le :
21 décembre 2007



LÉGENDE



EMPLACEMENTS RESERVES AU BENEFICE DE LA COMMUNE :

- N°1 pour la création de voirie (0,11 ha)
- N°2 pour la création de voirie (0,11 ha)
- N°3 pour la création de voirie (0,04 ha)
- N°4 pour l'agrandissement du cimetière
et la création d'un parking (0,75 ha)

AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE URBAINE :

- N°5 pour la réalisation d'un équipement
d'assainissement (0,34 ha)



Constructions positionnées par le bureau d'études

Mise à jour le : 17 juillet 2007

